

## Indice de position socioéconomique: un calcul simplifié

Philippe A. Genoud

2011

### Résumé

Cet article a pour objectif de proposer un indice relatif au niveau socioéconomique d'un individu et de le positionner relativement à la population suisse. Il est composé d'un système de questionnement simple et se base sur le modèle à plusieurs facteurs de Hollingshead (1971, 1975). Nos analyses incluant l'âge, le niveau de formation et la catégorie professionnelle montrent que, malgré les nombreux biais liés à la simplicité du questionnement, les résultats sont très pertinents. Les quatre items permettent en effet d'avoir une bonne prédiction du revenu du sujet.

Cette étude a été réalisée sur la base des données collectées par le Panel suisse de ménages (PSM), basé au Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS ; ce projet étant financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique

### Mots-clés

Statut socioéconomique, méthode de calcul

### Abstract

This article aims at providing an index for individual socioeconomic level while positioning the individual's socioeconomic level relatively to the Swiss population. It is made up of a straightforward questioning and based on Hollingshead's several-factors model (Hollingshead, 1971, 1975). Our analyses, which include age, education (level of school completed) and employment category yield highly relevant results, despite many biases due to the simplicity of the questioning. Indeed, the four items provide a good prediction of the individual's income.

This study has been realized using the data collected by the Swiss Household Panel (SHP), which is based at the Swiss Centre of Expertise in the Social Sciences FORS; this project being financed by the Swiss National Science Foundation.

### Keywords

Socioeconomic status, method of computation

Pour citer le document :

Genoud, P.A. (2011). *Indice de position socioéconomique (IPSE): un calcul simplifié*.  
Fribourg: Université de Fribourg. Retrieved from [www.unifr.ch/cerf/ipse](http://www.unifr.ch/cerf/ipse)

## Introduction

Dans de nombreuses recherches en sciences sociales, la prise en compte d'indications concernant le niveau socioéconomique des participants s'avère pertinente. En effet, d'un côté, cette variable semble être – directement ou indirectement – en lien avec le fonctionnement du sujet (p.ex. McLoyd, 1994 ; Noble, Norman & Farah, 2005) ; d'un autre côté, elle peut aider à caractériser plus précisément l'échantillon testé afin de confirmer un aspect de sa représentativité. Toutefois, la mesure de cette variable se heurte à divers obstacles, dont les principaux sont liés au manque de consensus concernant sa définition, à la question de l'opérationnalisation de ce concept, à la variété des situations dans lesquelles évoluent les individus, ainsi qu'à la difficulté de collecter certaines données sensibles, éléments qui nécessitent d'être abordés afin de mieux cerner l'objectif de ce « calcul simplifié ».

## Statut social ou classe sociale ?

Si les termes de *statut* social et de *classe* sociale peuvent laisser place à une certaine confusion dans leur utilisation, il est important ici de les différencier clairement, afin d'améliorer la compréhension de ce qu'ils recourent.

L'appellation *statut* social est généralement utilisée pour souligner que les personnes occupant un certain statut ont des comportements et des opinions proches et se considèrent comme appartenant à la même catégorie (Ellis, Lane & Olesen, 1963). De plus, comme on peut le relever dans la définition de Raynal et Rieunier (2001), « le statut se caractérise alors par l'influence ou la considération que les autres membres reconnaissent ou accordent à l'individu. » (p. 346). Le statut est donc un phénomène perceptuel basé sur des évaluations mutuelles que les gens font de l'importance sociale des autres à l'intérieur d'un groupe, dans une communauté ou une société. Les indicateurs de ces évaluations sont fournis par des manifestations symboliques d'un style de vie partagé par le groupe et défini culturellement. En ce sens, les indices qui se basent sur le prestige des professions devraient être considérés comme des mesures du *statut* social.

D'un autre côté, l'utilisation de *classes* sociales (ou *positions* sociales) se réfère d'ordinaire plus à des caractéristiques typiquement économiques. Même si la distinction bipolaire « col bleu » vs « col blanc » est largement obsolète et que la majorité des individus se situent professionnellement sur une position intermédiaire entre ces deux pôles, il reste néanmoins envisageable de considérer, sur un continuum, des seuils permettant de distinguer différentes classes hiérarchisées.

## Difficultés méthodologiques

Il y a de nombreuses manières d'envisager ce type de mesures. En fonction des marqueurs utilisés – soit séparément, soit de manière composite – on peut relever divers obstacles. Ainsi, si le salaire du sujet se révèle être une mesure généralement claire, il reste encore un élément trop personnel que les sujets ont de la peine à divulguer, même dans un questionnaire anonyme. Le type de profession (prestige par exemple) requiert une hiérarchisation pas toujours évidente à clarifier (Haug & Sussman, 1971a) au vu de la multitude actuelle des dénominations des métiers. Le niveau d'éducation reste plutôt facile à obtenir de la part du sujet mais pourrait s'avérer plus éloigné du salaire du sujet. Le lieu de résidence (HLM en banlieue, appartement

au centre ville, ...) demande une catégorisation très coûteuse à construire et géographiquement limitée. Finalement, la taille du logement reste une information que chaque sujet ne connaît pas forcément et qui est très relative au nombre de personnes dans le ménage bien que n'étant pas directement proportionnelle.

A ce sujet, une importante difficulté réside dans le fait que les individus ne sont pas isolés et qu'une mesure exacte au niveau socioéconomique devrait tenir compte de l'ensemble des informations liées au ménage. Si l'on pouvait il y a plusieurs décennies se baser uniquement sur les caractéristiques du père pour définir l'environnement social et économique de la famille, l'évolution de la société ne permet plus cette simplification. On trouve à présent nombre d'individus vivant par exemple en concubinage, en familles recomposées, ou avec des apports financiers dus à des pensions, ce qui nécessite une récolte d'informations très complexe pour cerner le « train de vie » de la famille. Une telle démarche est clairement irréalisable dans la majeure partie des recherches dans lesquelles cette mesure reste secondaire.

Parmi les indices qui ont été les plus fréquemment utilisés dans les recherches anglophones, on trouve celui proposé par Hollingshead (Mille, 1991) : le Index of Social Position, dans sa version à deux facteurs (combinant *profession* et *niveau de formation*). Malgré de nombreuses critiques à son égard (p.ex. Duncan & Magnusson, 2003), et sans compter la nécessité d'une remise à jour (Haug & Sussman, 1971a, 1971b), cet indice a montré sa pertinence dans de nombreuses études. En particulier, une recherche récente de Deonandan, Campbell, Ostbye, Tummon et Robertson (2000), qui compare sept méthodes d'estimation du statut socioéconomique, a mis en évidence que les indices basés sur les données individuelles (Blishen, Pineo-Porter, Hollingshead et British) donnent des résultats nettement plus satisfaisants que ceux qui intègrent des données issues du code postal (selon une carte stratifiée des lieux de résidence). De plus, cette recherche indique des corrélations intéressantes (comprises entre .60 et .90) entre les différents indices. Hollingshead (1975) a proposé d'autres indices dont celui à 4 facteurs (en incluant le genre, l'état civil, le niveau d'éducation et la profession).

Nous nous sommes donc fixé comme objectif de partir des travaux réalisés par Hollingshead afin de construire un indice similaire sur la base de données suisses récentes. Nous avons décidé d'inclure la profession et le niveau de formation, auxquels nous avons rajouté l'âge du sujet. Au niveau terminologique, nous avons opté pour l'expression « Position socioéconomique » pour trois raisons. Tout d'abord, l'objectif premier de cet indice est de pouvoir donner une position aux sujets relativement à un groupe de référence, d'un niveau bas à un niveau élevé. Deuxièmement, nous voulons nous différencier clairement du concept de « statut » dans la mesure où l'aspect de reconnaissance mutuelle intragroupe ne peut être envisagé avec une mesure ponctuelle auprès d'individus. Troisièmement, nous souhaitons proposer un indicateur nuancé (sur un continuum), même si une répartition en classes constitue une seconde étape que nous présenterons plus bas. Pour ce qui est du qualificatif « socioéconomique », il fait bien entendu principalement référence au salaire du sujet tout en y liant l'aspect social mis en évidence par le niveau de formation du sujet. De plus, nous prendrons en compte l'âge qui peut être à même de donner des indications tant sur l'expérience et l'ancienneté professionnelle (avec son influence sur le plan économique) que sur le plan social, le type d'activités et d'occupations extraprofessionnelles étant certainement en partie lié à l'âge de l'individu.

## Démarche méthodologique

En ce qui concerne la catégorisation des professions, nous nous sommes basé sur la CITP 88 (Classification Internationale Type des Professions ; OFS, 2003) qui est la version francophone de l'ISCO (International Standard Classification of Occupations) adaptée à l'Union européenne et à la Suisse également. Nous avons reformaté cette liste de manière à respecter les sept niveaux de professions et à faciliter la compréhension de ce que recoupe chaque niveau en y incluant des exemples (voir tableau 1).

Tableau 1. — Catégories professionnelles

1	Dirigeants, cadres supérieurs, cadres de direction
2	Professions intellectuelles et scientifiques (ingénieurs, médecins, professeurs, avocats, etc.)
3	Professions intermédiaires (techniciens, infirmiers, comptables, inspecteurs de police, etc.)
4	Employés de type administratif (secrétaires, standardiste, guichetiers, etc.)
5	Personnel des services et de la vente (cuisiniers, serveurs, coiffeurs, pompiers, guides, vendeurs, etc.)
	Agriculteurs, pêcheurs, etc.
6	Artisans et ouvriers (maçons, charpentiers, couvreurs, plâtriers, potiers, orfèvres, bouchers, boulangers, ébénistes, couturiers, etc.)
7	Conducteurs de machine et de robots industriels, grutiers, chauffeurs de taxi, pilotes de locomotive, etc.
	Ouvriers et employés non qualifiés (manutentionnaires, éboueurs, livreurs, aides de ménage, vendeurs ambulants, etc.)

Dans le même ordre d'idées, la mesure du niveau de formation s'est basée sur une hiérarchisation déjà utilisée, à savoir les catégories de l'ISCED (International Standard Classification of Education ; OFS, 2008) et adaptée de manière à pouvoir séparer formation professionnelle et formation académique (voir tableau 2).

Tableau 2. — Niveaux de formation

1	Université, haute école
2	Formation professionnelle supérieure
3	Maturité, baccalauréat
4	Maturité professionnelle, école professionnelle
5	Apprentissage
6	Ecole obligatoire
7	Moins que l'école obligatoire

Afin de déterminer les pondérations de ces trois facteurs (âge y compris), une analyse de régression linéaire a été menée sur les données. Le seul critère que nous avons pu utiliser est le salaire annuel net du sujet. Bien qu'il ne s'agisse que de l'aspect « économique », ce critère permet de déterminer dans quelle mesure nous pouvons, à l'aide de nos deux facteurs, prédire en partie les revenus d'un individu, sachant que son mode de vie (type de logement, de loisirs, habitudes de consommation, etc.) a de fortes chances d'être directement en lien avec ce critère.

Au niveau de l'échantillon, nous avons utilisé les données récoltées par le Panel suisse de ménages (PSM), plus précisément les questionnaires individuels de la vague la plus récente (2008). Nous avons sélectionné les items correspondants à la catégorie professionnelle (codés selon les critères ISCO) et au niveau de formation le plus élevé (recodage fait sur la base de données plus détaillées). En excluant les sujets qui ne sont pas professionnellement actifs (la base de données concerne en effet des sujets dès l'âge de 14 ans), ceux qui travaillent à temps partiel, ainsi que ceux dont certaines informations sont manquantes, nous obtenons un échantillon de 2'391 sujets.

## Résultats

Avant de calculer la régression, nous avons examiné la distribution des variables. Les indices d'asymétrie et de voussure pour les variables *âge*, *catégorie professionnelle* et *niveau de formation* ne s'éloignent pas trop de ce que l'on peut attendre d'une distribution normale, bien que l'on observe une tendance à une répartition bimodale dans les deux cas. Le salaire pose quant à lui problème et l'asymétrie est très fortement positive. Afin de remédier à ceci, les quelques sujets (N=65) ayant un salaire annuel net supérieur à 200'000 francs ont été retirés de l'analyse afin d'obtenir des indices d'asymétrie et de voussure acceptables.

L'analyse de régression nous montre que le salaire peut être prédit dans une forte proportion ( $R^2$  ajusté = .48), le coefficient de régression multiple étant de .69. Les coefficients beta atteignent des valeurs fortes, à savoir .40 pour l'*âge*, -.35 pour le *niveau de formation* et -.18 pour la *catégorie professionnelle*. Dans la mesure où l'étendue des distributions des prédicteurs n'ont pas la même taille, nous avons utilisé les coefficients de régression non standardisés afin d'obtenir les valeurs des pondérations. Ainsi, tout en conservant les rapports entre ces trois coefficients, nous avons déterminé des valeurs plus facilement manipulables, à savoir 1 fois l'*âge*, 6 fois le score relatif au *niveau de formation* (à soustraire) et 4 fois celui relatif à la *catégorie professionnelle* (à soustraire également).

Cette analyse de régression est significative ( $F(3,2322)=711.0$  ;  $p<1\%$ ) mais nous observons une multicollinéarité entre les deux prédicteurs (VIF max=1.42). Ceci n'est pas surprenant puisque l'accès à certains types de professions dépend de la formation accomplie préalablement. Les distances de Cook et Mahalanobis ne révèlent pas de cas particuliers (score maximum pour la distance de Cook étant de .01 et pour Mahalanobis de 7.53). Cependant, l'analyse des résidus fait apparaître une légère hétéroscédasticité. A nouveau, ce résultat n'a rien d'exceptionnel puisqu'il s'avère bien plus facile de prédire le salaire d'une personne jeune, avec un faible niveau d'éducation et exerçant dans une catégorie professionnelle relativement basse que de déterminer le revenu d'un cadre d'entreprise en fin de carrière (la variable salaire possède un léger effet plancher, même en ayant retranché de l'analyse les revenus très élevés).

Nous avons ensuite calculé, pour chaque sujet, son indice de position socioéconomique (IPSE) en se basant sur les pondérations obtenues par l'analyse de régression, et selon la formule :

$$\text{IPSE} = \text{âge} - 6 \times \text{NF} - 4 \times \text{CP} + 55$$

où NF = *niveau de formation* ; CP = *catégorie professionnelle*

La corrélation obtenue entre cet indice et le salaire annuel net est de .69, ce qui indique que l'utilisation d'une pondération avec des valeurs arrondies ne diminue pas la qualité de la prédiction. La constante (55) ne sert qu'à obtenir des valeurs positives, et ceci pour des sujets à partir de 16 ans.

Finalement, nous avons déterminé, sur la base des indices trouvés, cinq catégories socioéconomiques regroupant chacune environ 20% des sujets. De cette manière, nous pouvons fournir des seuils qui permettent de différencier ces derniers en classes représentées de manière égale (tableau 3). La question du découpage des classes soulève bien évidemment nombre de questions. Bourdieu (1993) discute longuement les positions antagonistes entre ceux qui pensent que "les classes sociales existent dans la réalité, la science ne faisant que les enregistrer, les constater" (p. 86), et les autres qui les abordent comme des constructions artificielles et ne représentant en aucun cas la réalité. Nous ne souhaitons pas entrer ici dans un débat d'idées. Notre objectif est de pouvoir placer un sujet relativement à la structure que l'on peut retrouver dans son contexte (Suisse en l'occurrence).

Tableau 3. — Position socioéconomique relative

Indice		Pourcentage
1 - 35	Classe inférieure	20.2 %
36- 54	Classe moyenne-inférieure	20.0 %
55 - 67	Classe moyenne	19.6 %
68 - 80	Classe moyenne-supérieure	20.9 %
> 80	Classe supérieure	19.3 %

## Discussion

Notre étude met en évidence que l'âge, le *niveau de formation* et la *catégorie professionnelle* sont à même de prédire un peu moins de la moitié de la variation salariale des individus. Même si l'on peut toujours espérer des parts d'explication plus fortes, la qualité de la prédiction est non seulement significative, mais aussi très satisfaisante. On constate tout d'abord que l'âge est le prédicteur le plus important du revenu de l'individu. Ceci peut surprendre au premier abord mais, chez la majeure partie des sujets, on observe une augmentation salariale tout au long du parcours professionnel. Un jeune cadre fraîchement diplômé ne gagne pas forcément plus qu'un employé en fin de carrière. Toutefois, le *niveau de formation* joue également un rôle prépondérant comme prédicteur et amène une part d'explication presque comparable. Si, dans

la version à deux facteurs de Hollingshead (Miller, 1991), les pondérations sont inversées (4 pour le niveau de formation et 7 pour la profession), on explique ceci par le fait qu'en quarante ans, les professions se sont clairement diversifiées et les trajectoires de formations pour un même emploi sont aujourd'hui multiples. Cette plus forte hétérogénéité dans les cursus de formation amène certainement les employeurs à déterminer les salaires en priorité en fonction des diplômes de l'employé (et relativement à son ancienneté). Ainsi, une partie des postes mis au concours possèdent une fourchette salariale et la rémunération se négocie avec des arguments qui peuvent par exemple être liés à la formation. Il ne faut pas oublier que le *niveau de formation* et la *catégorie professionnelle* sont corrélés ( $r=.49$ ), ce qui veut dire qu'une bonne part explicative de l'un se recoupe avec l'autre.

Les critiques que l'on peut adresser à cet indice de position socioéconomique peuvent être regroupées en trois thèmes. Au niveau conceptuel tout d'abord, l'indice ne donne aucune réponse claire à ce que recoupe cette notion. Ainsi, nous faisons l'hypothèse que le niveau socioéconomique dépend de l'âge, de la formation et de la profession, mais d'autres variables pourraient également être prise en compte, comme cela a été tenté dans d'autres recherches (voir p.ex. Deonandan et al., 2000). Nous constatons de plus que les prédicteurs corrélerent généralement plus ou moins fortement entre eux. Ainsi, alors que nous pouvons au niveau statistique contrôler l'influence d'un prédicteur par rapport à un autre, on ne peut émettre que des suppositions sur l'importance d'une variable ou d'une autre dans la modélisation (ou opérationnalisation) du concept de « position socioéconomique ».

Deuxièmement, cet indice ne prend en compte que les caractéristiques du sujet en faisant abstraction de son environnement. Toutefois, on ne peut nier l'effet de l'éducation donnée par les parents (donc du niveau socioéconomique de ces derniers), ou encore l'influence du conjoint par exemple. Pour tenter d'atténuer ce biais, il est possible de demander des informations sur le sujet ainsi que sur son conjoint (ou ses parents) simultanément afin de connaître d'avantage le milieu dans lequel le sujet évolue. De plus, les enfants sont exclus de cette mesure. Diverses options ont été envisagées pour définir le niveau socioéconomique de leur famille, se basant souvent sur les informations relatives au père (Entwistle & Astone, 1994 ; Hauser, 1994). Nous avons choisi de demander des informations relatives à l'un de leurs parents (celui qui se situe sur les positions les plus élevées). Il en va de même pour d'autres catégories de personnes n'exerçant (momentanément) pas professionnellement (plus spécifiquement rentiers, hommes ou femmes au foyer) où nous les avons donc aiguillés vers les informations concernant leur dernier emploi (en conservant toutefois l'âge du départ à la retraite), respectivement leur conjoint (voir questionnaire en annexe). De cette façon, nous pouvons tout de même obtenir des scores pour chaque individu, malgré la présence d'un biais. De nouvelles analyses devront être réalisées pour confirmer la pertinence d'une telle démarche ; les pondérations n'ont en effet été déterminées que sur la base d'un échantillon de professionnels actifs.

Finalement, au niveau statistique, nos variables ne possédaient pas toutes des caractéristiques parfaitement normales et au vu de la distribution asymétrique des salaires, nous avons dû corriger les données en écartant une petite partie des sujets (2.7 % de l'échantillon). Ceci est bien évidemment dommageable à la qualité des résultats et ne doit pas être perdu de vue.

Malgré ces critiques, cet indice possède de grands avantages. Tout d'abord, il ne comporte que quatre items et n'allonge donc pas le temps de passation. De plus, Il peut être facilement intégré à la partie sociodémographique de tout questionnaire. En deuxième lieu, il donne un score qui explique près de la moitié de la variation du salaire des sujets. Nous soulignons encore qu'un de ses atouts réside dans sa simplicité de calcul qui permet ensuite de comparer un individu ou

un échantillon relativement à la situation actuelle de la population suisse (une remise à jour pourra être facilement réalisée en temps voulu). Par conséquent, dans les recherches où la position socioéconomique n'est pas une variable centrale, une telle démarche possède un excellent rapport coût-bénéfice.

## Bibliographie

- Bourdieu, P. (1993). *Questions de sociologie*. Tunis: Cérès Productions.
- Deonandan, R., Campbell, K., Ostbye, T., Tummon, I., & Robertson, J. (2000). A Comparison of methods for measuring socio-economic status by occupation or postal area. *Chronic Diseases in Canada*, 21(3). Retrieved April 28, 2010, from [www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc)
- Duncan, G.J., & Magnusson, K. (2003). Off with Hollingshead: Socioeconomic resources, parenting, and child development. In M. Bornstein & R. Bradley (Eds), *Socioeconomic status, parenting, and child development* (pp. 83-106). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Ellis, R.A., Lane, W.C., & Olesen, V. (1963). The Index of Class Position: An improved intercommunity measure of stratification. *American Sociological Review*, 28(2), 271-277.
- Entwistle, D.R., & Astone, N.M. (1994). Some practical guidelines for measuring youth's race/ethnicity and socioeconomic status. *Child Development*, 65(6), 1521-1540.
- Haug, M.R., & Sussman, M.B. (1971a). The indiscriminate state of social class measurement. *Social Forces*, 49(4), 549-563.
- Haug, M.R., & Sussman, M.B. (1971b). Reply to Hollingshead. *Social Forces*, 49(4), 568-569.
- Hauser, R.M. (1994). Measuring socioeconomic status in studies of child development. *Child Development*, 65(6), 1541-1545.
- Hollingshead, A.B. (1971). Commentary on "The indiscriminate state of social class measurement". *Social Forces*, 49(4), 563-567.
- Hollingshead, A.B. (1975). Four factor index of social status (pp. 22). Unpublished Working Paper: Department of Sociology, Yale University. Retrieved April 28, 2010, from [www.yale-university.com/sociology/faculty/docs/hollingshead\\_socStat4factor.pdf](http://www.yale-university.com/sociology/faculty/docs/hollingshead_socStat4factor.pdf)
- McLoyd, V.C. (1998). Socioeconomic disadvantage and child development. *American Psychologist*, 53(2), 185-204.
- Miller, D.C. (1991). Hollingshead's two factors Index of Social Position. In D.C. Miller (Ed.), *Handbook of research design and social measurement* (5<sup>th</sup> ed., pp. 351-359). Newbury Park, Ca: Sage Publications.
- Noble, K.G., Norman, M.F., & Farah, M.J. (2005). Neurocognitive correlates of socioeconomic status in kindergarten children. *Developmental Science*, 8(1), 74-87.
- OFS (Office Fédéral de la Statistique). (2003). *Manuel de la banque de données des professions*. Neuchâtel : OFS.
- OFS (Office Fédéral de la Statistique). (2008). *International Classification of Education (ISCED 97)*. Neuchâtel : OFS.
- Raynal, F., & Rieunier, A. (2001). *Pédagogie: dictionnaire des concepts clés* (3rd ed.). Paris: ESF.

## Annexe: Questionnaire

### 1. Votre situation professionnelle actuelle :

- Professionnel actif
- Pères/mères au foyer [Les questions suivantes doivent être remplies selon la situation de votre conjoint-e]
- Etudiants [A la question 2, indiquez le plus haut niveau de formation obtenu pour l'instant ; laissez vide la question 3]
- Rentiers [A la question 3, indiquez la dernière profession exercée]
- En recherche d'emploi [A la question 3, indiquez la dernière profession exercée]
- Autre : .....

### 2. Niveau de formation :

- 1  Université, haute école
- 2  Formation professionnelle supérieure
- 3  Maturité, baccalauréat
- 4  Maturité professionnelle, école professionnelle
- 5  Apprentissage
- 6  Ecole obligatoire
- 7  Moins que l'école obligatoire
- Autre : .....

### 3. Catégorie professionnelle :

- 1  Dirigeants, cadres supérieurs, cadres de direction
- 2  Professions intellectuelles et scientifiques (ingénieurs, médecins, professeurs, avocats, etc.)
- 3  Professions intermédiaires (techniciens, infirmiers, comptables, inspecteurs de police, etc.)
- 4  Employés de type administratif (secrétaires, standardiste, guichetiers, etc.)
- 5  Personnel des services et de la vente (cuisiniers, serveurs, coiffeurs, pompiers, guides, vendeurs, etc.)
- 5  Agriculteurs, pêcheurs, etc.
- 6  Artisans et ouvriers (maçons, charpentiers, couvreurs, plâtriers, potiers, orfèvres, bouchers, boulangers, ébénistes, couturiers, etc.)
- 7  Conducteurs de machine et de robots industriels, grutiers, chauffeurs de taxi, pilotes de locomotive, etc.
- 7  Ouvriers et employés non qualifiés (manutentionnaires, éboueurs, livreurs, aides de ménage, vendeurs ambulants, etc.)
- Autre : .....

### 4. Age : ..... ans

*Remarque : Les valeurs de codage (à gauche des cases) ne devraient pas apparaître pour le répondant ; elles sont une indication pour le calcul des indices. Les indications données dans la rubrique « autre » permettent un recodage dans les catégories fixées a priori.*